NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

79 Nº 8 1957

La parabole des ouvriers de la vigne (Matthieu, XX, 1-16)

Jacques DUPONT (o.s.b.)

p. 785 - 797

https://www.nrt.be/fr/articles/la-parabole-des-ouvriers-de-la-vigne-matthieu-xx-1-16-2332

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

La parabole des ouvriers de la vigne (Matthieu, XX, 1-16)

Le propriétaire d'un vignoble embauche des ouvriers à la première heure du jour; revenant vers neuf heures sur la place, il embauche encore ceux qu'il trouve; même chose à midi, puis à trois heures, et même à cinq heures. A six heures, à tous ses ouvriers, ceux qui n'avaient travaillé qu'une heure à peine comme ceux qui avaient travaillé douze longues heures, il paye le même salaire : un denier. Voilà, en gros, l'histoire racontée par Jésus; l'Eglise nous la fait relire chaque année au dimanche de la Septuagésime, seuil du cycle pascal. Que veut-elle donc nous enseigner par là? Faut-il vraiment que nous trouvions normale et édifiante l'étrange conduite du maître de la vigne? Quelle était l'intention de Jésus en racontant cette histoire, et pour quel motif l'Eglise l'a-t-elle choisie comme évangile de la Septuagésime?

Nous procéderons par approches successives, en mettant en œuvre les différentes indications susceptibles de nous éclairer sur le sens du récit [1].

---

1. Nous adoptons le plan suivi par J. Jeremias dans son exposé de la parabole (*Die Gleichnisse Jesu*, 3e éd., Goettingue, 1954, pp. 19-24); notre interprétation correspond généralement à la sienne, envers laquelle nous nous plaisons à reconnaître notre dette. Il n'y a pas lieu de nous étendre sur la bibliographie pour un article qui se contente de reproduire le texte d'une conférence. Il convient cependant que nous disions notre estime pour les travaux du P. Buzy, dont les recherches ont trouvé une forme définitive dans son ouvrage sur *Les Paraboles* (Verbum Salutis, VI, 4e éd., Paris, 1933; sur la parabole des ouvriers : pp. 205-237). Nous aimons signaler également le commentaire de J. Schmid (*Das Evangelium nach Matthäus*. Regensburger Neues Testament, 1, 3e éd., Ratisbonne, 1956 : voir pp. 284-287). R. Schnackenburg a précisé, de manière succincte mais excellente, la nature du problème traité dans la parabole (*Die sittliche Botschaft des Neuen Testamentes*. Handbuch der Moraltheologie, 6, Munich, 1954, pp. 105 s.). En revanche, il faut bien avouer que nos explications s'écartent notablement des interprétations proposées par A. Feuillet (*Les ouvriers de la vigne (Mt., 20, 1-16) et la théologie de l'alliance*, dans *Recherches de Science religieuse*, XXXIV, 1947, pp. 303-327) et par A. Des-

Contexte liturgique.

Partons de la dernière étape dans l'histoire de la parabole : le choix qu'on en a fait pour la Septuagésime. De quelle interprétation ce choix est-il solidaire?

Les liturgistes ne sont pas d'accord sur le moment exact de l'introduction de la Septuagésime à Rome : au VIe ou au VIIe siècle? avant ou après saint Grégoire (pape de 590 à 604)? Contentons-nous de retenir ce dernier nom. Saint Grégoire a fait une homélie sur la parabole qui nous occupe : la 19e de ses homélies sur l'Evangile [2]. Cette homélie a d'autant plus de chances de nous renseigner sur le sens qu'on donnait à la parabole au moment de la création de la Septuagésime que les explications proposées sont extrêmement traditionnelles. Grégoire fait la synthèse des interprétations généralement reçues à la fin de la période patristique.

Une première exégèse se plaît à reconnaître dans le récit évangélique une allégorie de l'histoire du salut de l'humanité. Les cinq appels du maître de la vigne représentent les cinq grandes étapes de cette histoire : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus-Christ; le paiement des salaires figure naturellement le jugement dernier. Interprétation très ancienne, puisqu'on la trouve déjà chez saint Irénée [3]; Origène l'a reprise [4], et à sa suite la plupart des Pères jusqu'à saint Grégoire.

Après cette interprétation, Grégoire en donne une seconde qui, elle aussi, remonte à Origène [5]. Elle se place au point de vue de l'individu; les cinq appels du maître de la vigne représentent l'appel que Dieu adresse aux hommes à des âges différents : dès l'enfance pour les uns, pour les autres au cours des années d'adolescence, ou plus tard, dans la pleine vigueur de l'âge, ou même au seuil de la vieillesse, voire même à l'âge de la décrépitude.

Le choix de la péricope pour la Septuagésime pourrait fort bien se concevoir à partir de l'une ou de l'autre de ces interprétations. N'était-il pas tout indiqué d'embrasser d'un regard d'ensemble l'histoire du salut au moment où l'Eglise en rappelle tout le déroulement à partir des premières pages de la Genèse (bréviaire), au moment où elle nous ouvre la perspective de la phase décisive de cette histoire, qui va trouver son accomplissement dans le mystère pascal? N'était-il pas tout indiqué encore d'inviter les fidèles à répondre à l'appel divin qui retentit dans cette période liturgique où se renouvelle le drame de la

---

camps (*Les Justes et la Justice dans les évangiles et le christianisme primitif, hormis la doctrine proprement paulinienne*. Univ. Cath. Lov. Diss., II, 43, Louvain-Gembloux, 1950, pp. 280-285).

2. *P.L.*, LXXVI, col. 1153-1159.
3. *Adv. Haer.*, IV, 36, 7.
4. *In Matth. Comm.*, XV, 32.
5. *Ibid.*, 36.

Rédemption, et où l'observance du Carême se présente pour l'Eglise comme une occasion d'y associer plus étroitement tous ses membres?

Il y a pourtant de sérieuses raisons de douter que telle ait été effectivement l'intention de l'Eglise en fixant la lecture de la parabole des ouvriers de la vigne au dimanche de la Septuagésime. Nous ne nous arrêtons pas à l'hypothèse de M. Chavasse [6] : lors de l'instauration de la Septuagésime, on aurait fixé la « station » à Saint-Laurent-hors-les-Murs, et, comme aucun évangile propre n'avait été prévu, on se serait contenté de reprendre l'évangile de la Saint-Laurent. Cette hypothèse se heurte au fait que la parabole des ouvriers de la vigne n'a jamais fait partie d'une messe en l'honneur de saint Laurent.

L'explication de Mgr Callewaert [7] doit davantage retenir l'attention. On lisait déjà la parabole des ouvriers de la vigne avant l'instauration de la Septuagésime; c'était alors l'évangile de ce que nous pouvons appeler le septième dimanche après l'Epiphanie. Les vieux lectionnaires, comme celui de Wurzbourg [8], témoignent d'une époque où la Septuagésime n'existait pas encore; ils n'en prescrivent pas moins la péricope des ouvriers de la vigne pour le dimanche correspondant. Que s'est-il donc passé? Lors de la création de la Septuagésime, on s'est contenté de conserver la lecture évangélique qui était fixée antérieurement pour ce dimanche, lecture qui, en réalité, faisait partie du cycle des dimanches après l'Epiphanie. Le procédé suivi semble d'ailleurs avoir été celui auquel on avait déjà recouru pour la Sexagésime. Il est très caractéristique, en effet, que pour les Ve et VIe dimanches après l'Epiphanie, la Septuagésime et la Sexagésime, on ait à la messe quatre paraboles décrivant le Royaume des cieux.

Il semble donc que la péricope évangélique n'a pas été choisie exprès pour la Septuagésime [9]. La parabole des ouvriers de la vigne appartenait primitivement au cycle des dimanches après l'Epiphanie, où le temps liturgique n'imprime aucune coloration particulière aux lectures qu'on y fait.

Ajoutons qu'en tout état de cause, une interprétation qui met tout l'accent sur les appels du maître de la vigne a peu de chances de nous

---

6. A. Chavasse, *Temps de préparation à la Pâque d'après quelques livres liturgiques romains,* dans *Rech. de Sc. rel.,* XXXVII, 1950, pp. 125-145 : voir pp. 130 s. et 144.

7. Les articles de C. Callewaert ont été réunis dans un recueil : *Sacris Erudiri* (Steenbrugge, 1940); la thèse de l'auteur sur les origines de la Septuagésime a été reprise, notamment, par H. Leclercq, art. *Septuagésime,* dans le *Dict. Archéol. chrét. et Lit.,* XV, col. 1262-1266. Sur la question précise qui nous occupe ici, voir, dans *Sacris Erudiri,* surtout pp. 376, 448, n. 26 et 648, n. 45.

8. Cfr G. Godu, dans le *Dict. Archéol. chr. et Lit.,* V, col. 902. Voir également, pour les témoins de Haute Italie, *ibid.,* col. 885.

9. Le cas de l'épître est tout différent : cfr C. Callewaert, *op. cit.,* p. 648, n 45.

révéler le sens doctrinal profond de la parabole. Il saute aux yeux que, dans l'histoire racontée par Jésus, la scène des appels a beaucoup moins d'importance que celle de l'étrange rétribution des ouvriers. C'est là qu'il y a une anomalie, d'ailleurs fortement soulignée par le récit. C'est dans l'explication de cette anomalie qu'on doit s'attendre à trouver la leçon essentielle de la parabole.

Beaucoup d'appelés, peu d'élus.

Pour saisir où veut en venir le narrateur d'une parabole, c'est au trait final qu'il faut naturellement faire attention. L'auteur doit normalement y dévoiler sa pensée et indiquer la portée de son récit. Examinons donc la sentence qui termine l'évangile de la Septuagésime : « Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (v. 16b).

Quelques précisions exégétiques d'abord, car la traduction ne rend qu'imparfaitement le sens de l'original. « Beaucoup » risque de prendre en français un sens restrictif : beaucoup, mais pas tous. En réalité, il faut l'entendre dans un sens purement descriptif : les appelés sont multitude, sont innombrables. Le mot vise la totalité des hommes, et c'est en ce sens qu'il faut le prendre ici. En tout cas, ce « beaucoup » n'exclut personne. Et si l'on nous dit des élus qu'ils seront « peu nombreux », la précision doit se prendre d'une manière relative, non dans l'absolu ; c'est le second membre d'une antithèse : par opposition à la multitude des appelés, le nombre des élus est plus restreint. Mais il importe surtout de saisir la portée de cette déclaration dans le cadre de l'Evangile. On ne peut s'attendre à ce que Jésus fasse une révélation sur le nombre définitif de ceux qui seront sauvés, ni sur la proportion entre élus et damnés. Jésus ne se soucie pas de nous apprendre comment les choses se passent dans l'au-delà [10] ; il veut simplement mettre en garde contre la possibilité d'un échec, même pour les appelés : il ne suffit pas d'avoir été appelé pour être effectivement élu. C'est un avertissement : attention, vous qui avez entendu l'appel ! Faites en sorte d'être du nombre des élus !

Revenons à la parabole et demandons-nous en quoi elle illustre cet avertissement. La sentence finale suppose une comparaison : d'une

10. Très typique, à cet égard, l'attitude de Jésus en *Luc*, XIII, 23-24. Quelqu'un lui pose la question sur laquelle les théologiens de l'époque aimaient disserter : « Seigneur, les sauvés seront-ils peu nombreux ? » Au lieu de donner des explications sur le point précis sur lequel on l'interroge, Jésus répond par une exhortation : « Faites tous vos efforts pour entrer par la porte étroite ! Car beaucoup, je vous le dis, chercheront à entrer et n'y parviendront pas ». Jésus n'écarte donc pas l'hypothèse du petit nombre des élus, mais c'est en se plaçant au point de vue des conséquences pratiques. Ce qui compte à ses yeux n'est pas de savoir si les damnés seront nombreux ou pas, mais de s'arranger pour ne pas être du nombre ; déterminer la proportion de ceux qui entreront dans la salle du festin et de ceux qui resteront dehors importe peu, ce qui importe c'est de pouvoir y entrer. On se méprendrait sur la signification de ces avertissements en y cherchant des précisions que Jésus évite manifestement de donner.

part les appelés, d'autre part les élus; et ceux-ci sont moins nombreux. Tous les ouvriers qui ont été appelés ont répondu à l'appel, et tous reçoivent la récompense, la même pour tous. Si certains murmurent, ce n'est pas pour n'avoir pas été récompensés; il faut toute l'imagination de certains exégètes pour supposer que leur mécontentement est puni et qu'ils perdent leur récompense : le récit ne se prête pas à ces expédients.

Inutile de se mettre en peine. Des manuscrits de l'évangile parmi les meilleurs [11] ne donnent pas la sentence à cet endroit, et tout porte à penser qu'elle y a été introduite d'après *Mat.*, XXII, 14. Les copistes qui l'ont insérée, ou les évêques qui l'ont fait prononcer en finale de la parabole, ont sans doute voulu souligner l'avertissement et la menace que le texte évangélique impliquait à leurs yeux. Il faut répondre à l'appel divin si l'on ne veut pas se voir exclure du nombre des élus. Mais ce n'est pas dans l'intention de montrer cela que Jésus a fait son récit. Pour trouver la leçon de la parabole des ouvriers, il faut faire abstraction de cette sentence finale.

Les premiers et les derniers.

Si l'on ne tient pas compte du logion sur les appelés et les élus, la parabole se termine par une autre sentence : « C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers derniers ». Nous pouvons être sûrs, cette fois, que c'est bien l'évangéliste qui a inscrit la sentence à cet endroit, et non un chrétien du IIe siècle.

Remarquons d'abord les premiers mots : « C'est ainsi que ». L'expression introduit une conclusion; mais elle est en même temps un rappel. L'évangéliste avait déjà cité la sentence sur les premiers et les derniers aussitôt avant la parabole des ouvriers de la vigne : « Mais beaucoup parmi les premiers seront derniers, et parmi les derniers premiers. Car le Royaume des cieux est semblable à un père de famille... » (XIX, 30 et XX, 1). Dès le début, la parabole se présente donc comme une explication (« car ») de la sentence sur les premiers et les derniers, qui est reprise en conclusion. Aucun doute n'est donc possible : dans la pensée de l'évangéliste tout au moins, la parabole a pour but d'illustrer et de faire comprendre concrètement ce que Jésus veut dire en déclarant que les derniers seront premiers et les premiers derniers.

Il est d'ailleurs manifeste que la phraséologie du logion correspond très bien à celle de la parabole. Sans doute, au commencement de son récit, Jésus décrit cinq appels différents; mais quand on arrive à la scène décisive du règlement des salaires, il n'y a plus que deux groupes. Au v. 8, le maître dit à son intendant : « Appelle les ouvriers et règle leur salaire, en commençant par les derniers pour finir par les

11. S, B, L, Z, 85, 36, 1093, etc.

premiers ». Les versets suivants continuent à parler des « premiers » (v. 10) et des « derniers » (v. 12 et 14). Au point de vue de l'application, il n'y a donc que les premiers et derniers arrivés qui ont de l'importance; les groupes intermédiaires sont négligés : ils n'étaient là que pour la mise en scène.

Il est incontestable que, si l'on prend la parabole telle qu'elle se présente, placée entre deux énoncés de la sentence sur les premiers et les derniers, toute l'attention doit se porter sur la préséance accordée aux ouvriers de la dernière heure par rapport aux ouvriers de la première. Arrivés les derniers, ils sont pourtant payés les premiers, et les premiers arrivés sont payés les derniers. L'ordre du règlement des salaires est à l'inverse de celui de l'embauchage.

Demandons-nous en quoi cette histoire pouvait intéresser l'évangéliste pour qu'il juge utile de la rapporter, et, d'une façon plus générale, en quoi elle devait intéresser la communauté chrétienne à l'époque où l'évangile a été rédigé. Une seule explication mérite d'être prise en considération. On voyait dans la parabole l'illustration d'une situation que l'on vivait : le message évangélique, destiné *d'abord* aux Juifs, était accueilli, en fait, par les Gentils, alors que, dans son ensemble, le peuple juif refusait de le recevoir. Or le message évangélique était la réalisation des promesses séculaires dont Israël était le dépositaire. Depuis bien longtemps Israël avait entendu l'appel de Dieu et reçu la Loi qui devait le préparer au don suprême annoncé par l'Evangile; et voilà qu'au moment décisif Israël perd sa première place, et les Gentils, ces derniers venus, entrent les premiers dans le Royaume. Du premier rang où ils étaient, les Juifs sont passés au dernier, et les derniers appelés sont les premiers bénéficiaires du Royaume.

Telle est, semble-t-il, la manière dont les chrétiens devaient comprendre la parabole vers l'an 60. La rédaction évangélique suppose et sanctionne cette interprétation, très actuelle à cette date.

Interprétation évidemment légitime et qui jouit à nos yeux de l'autorité que lui confère l'inspiration divine de l'écrivain sacré. Mais, notons-le, l'inspiration n'obligeait nullement l'auteur à nous transmettre les paroles de Jésus dans leur matérialité exacte et dans le sens précis qu'elles avaient au moment où elles ont été prononcées pour la première fois. Les situations ont déjà bien changé depuis les temps de la prédication du Sauveur; l'Eglise se reconnaît le droit et le devoir de comprendre son temps à la lumière des enseignements du Maître, en replaçant ainsi ces enseignements dans un contexte nouveau qui leur donne naturellement une résonance nouvelle. Ce sera la tâche de l'exégète d'essayer de remonter au-delà de la signification que la parabole a prise dans la situation de l'Eglise apostolique, et de tâcher de retrouver sa portée naturelle dans le contexte du ministère public de Jésus.

On ne peut d'ailleurs s'empêcher de reconnaître que l'interprétation qui semble être celle de Matthieu ne correspond pas parfaitement à la teneur même de la parabole. Au v. 8, qui prend tant de relief dans l'état actuel de la tradition évangélique, le maître dit : « en commençant par les derniers pour finir par les premiers ». Jésus parlait araméen et ses auditeurs devaient normalement comprendre : l'intendant doit payer tous les ouvriers, à commencer par les derniers, c'est-à-dire y compris les derniers. Il s'agit moins de donner une priorité réelle aux derniers venus que de les inclure explicitement dans le règlement des salaires. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de l'expression, on voit mal le grand avantage qu'ils retireraient du fait d'être payés deux minutes avant les autres. Leur véritable avantage, c'est de recevoir autant. C'est cela qui provoque les protestations des premiers : non pas parce que les autres sont payés *avant* eux, mais qu'ils sont payés *comme* eux, *pares illos nobis fecisti!* Voilà ce qui fait difficulté : des salaires égaux pour des prestations de travail très inégales ; mais il importe peu que ces salaires soient payés plus ou moins vite.

Une autre considération encore invite à chercher au-delà de l'interprétation qui semble se dégager du texte de la parabole chez Matthieu. Il est facile de constater que la sentence qui encadre le récit a circulé dans la tradition primitive en dehors de toute relation avec lui. On la retrouve en *Luc,* XIII, 30, à la suite de menaces de Jésus déclarant à ses auditeurs qu'ils sont sur le point d'être rejetés du festin du salut[12] ; *Marc,* X, 31 l'insère à la suite des promesses que

12. En *Luc,* XIII, 30, le logion conclut une petite section dont la composition est assez singulière. Des sentences qui se retrouvent en différents endroits du premier évangile ont été groupées en un bloc relativement homogène. On peut l'appeler la péricope de la porte fermée, car telle est bien l'image autour de laquelle les différents éléments viennent se grouper. Le noyau de la péricope est constitué par le v. 25, qui, chez Matthieu, correspond à la conclusion de la parabole des dix vierges (XXV, 10-12). C'est assurément Matthieu qui a conservé cette sentence à sa place véritable. Les vv. 26-27 (cfr *Mat.,* VII, 22-23) font voir en ceux qui sont exclus de la salle du festin des compatriotes de Jésus : avoir connu le Maître durant son existence terrestre sera sans utilité pour des gens qui n'en sont pas moins restés des « artisans d'iniquité ». On nous dit ensuite (vv. 28-29) que d'autres prendront leur place, des élus rassemblés des quatre coins de l'univers. La même sentence a été insérée par Matthieu en conclusion de l'épisode du centurion de Capharnaüm (VIII, 11-12). Pour Matthieu, ces élus sont évidemment des païens ; ils viennent occuper les places que les Juifs n'ont pas voulu prendre. Mais ces versets ne reçoivent ce sens qu'en raison du contexte dans lequel l'évangéliste les a placés. Ce n'est pas leur contexte primitif, et Luc en tout cas (cfr VII, 1-10) ne les a pas connus à cette place ; le sujet l'intéressait trop vivement (voir déjà le discours de Nazarath : IV, 16-30) pour qu'on puisse imaginer une raison qui les lui aurait fait omettre. En *Luc,* XIII, 28-29, les nouveaux élus sont-ils également des païens substitués aux Juifs ? Les exégètes ne se posent même pas la question ; cela paraît aller de soi. Pour ne citer qu'un exemple, J. Jeremias, dans son ouvrage *Jesu Verheissung für die Völker* (Stuttgart, 1956), cherche dans ce texte la clé de la pensée de Jésus sur le salut des païens, sans même songer à s'assurer qu'il s'agissait des païens : ***Luc,* XIII, 28-29 est ramené, purement et simplement, à *Mat.,* VIII,**

Jésus fait à ceux qui ont tout quitté pour le suivre. Il semble nécessaire d'admettre que la sentence sur les premiers et les derniers, alléguée dans trois contextes si différents, a été transmise à l'état isolé. On répétait la parole de Jésus, mais sans se souvenir de la circonstance exacte dans laquelle il l'avait prononcée. Les évangélistes ont fait de leur mieux pour lui fournir un cadre approprié; mais on ne doit s'étonner ni qu'ils l'aient introduite dans des contextes différents, ni qu'elle ne s'accorde parfaitement avec aucun d'entre eux.

Faisons un pas de plus et constatons que la sentence n'est pleinement éclairante pour la parabole que si on la prend dans la forme que l'évangéliste lui a donnée dans la conclusion du récit. En citant la sentence pour la première fois (XIX, 30), il l'avait rapportée en ces termes : « Beaucoup de premiers seront derniers, et de derniers premiers ». C'est la forme qui correspond à celle de Marc dans le passage parallèle : « Beaucoup de premiers seront derniers, et les derniers premiers » (X, 31). Luc transmet la sentence sous une forme un peu différente, mais qui fournit le même sens : « Il y a des derniers qui seront premiers, et il y a des premiers qui seront premiers » (XIII, 30). Il s'agit donc d'un renversement dans l'ordre normal des priorités, mais d'un renversement limité. Il n'y a pas de loi générale, mais simple constatation d'un fait qui se répète un certain nombre de fois. Quand Matthieu cite la sentence pour la deuxième fois, elle est devenue un principe tout à fait absolu : « Les derniers seront premiers, et les premiers derniers » (XX, 16). Le changement attendu ne se produira pas seulement dans un certain nombre de cas, ou même dans un grand nombre, mais ce sera la règle, dans tous les cas indistinctement. Cela n'est cependant vrai qu'en raison de la forme générale donnée à la sentence par l'évangéliste, forme générale qui ne correspond pas à celle des trois autres passages où la sentence revient, mais qui reflète admirablement une tendance très habituelle chez Matthieu : il se plaît à donner une tournure générale aux ensei-

---

11-12. L'éminent exégète de Goettingue nous avait pourtant habitués à plus de circonspection. Il est vrai que le v. 27 identifie les exclus avec les Juifs qui ont eu des relations avec Jésus. Mais s'agit-il de tous les Juifs, du peuple d'Israël pris comme tel et opposé aux païens? D'après le v. 29, ceux qui les remplacent viennent « de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi ». L'expression est biblique et rappelle particulièrement le *Ps.* CVI, 3 (LXX) (cfr *Is.*, XLIX, 12). Or le thème biblique auquel l'expression se rattache évoque l'arrivée à Jérusalem, non des païens, mais des Israélites dispersés dans toutes les nations. Ne craignons donc pas de reconnaître qu'en insérant ces deux versets dans la péricope du centurion, Matthieu les comprenait en fonction d'une situation contemporaine, celle que créait l'entrée des païens dans l'Eglise; l'intérêt qu'il porte à ce problème apparaît souvent dans sa rédaction. Mais soyons prudents et ne prêtons pas inconsidérément le même point de vue à Jésus : les vv. 28-29 de *Luc*, XIII ne supposent pas nécessairement l'antithèse Juifs-Gentils; il faut évidemment en dire autant du logion sur les premiers et derniers, dans *Luc*, XIII, 30 : cfr *Marc*, X, 31, où ce même logion est donné dans un contexte où le problème du salut des païens n'est nullement en cause.

gnements qu'il transmet. Liée à une formulation secondaire du logion, l'interprétation que Matthieu donne à la parabole risque fort d'être elle-même secondaire.

Comme Marc, Matthieu rapporte la sentence sur les premiers et les derniers à la suite des promesses faites par Jésus à ceux qui ont tout quitté pour le suivre; puisque la parabole parlait également de premiers et de derniers, l'évangéliste a pu trouver que l'occasion était bonne pour insérer ce texte. Il a rattaché la parabole au logion, et a souligné le rattachement en répétant une deuxième fois le logion en conclusion, mais sous une forme plus générale. En fait cependant, le logion et la parabole répondent à deux préoccupations distinctes. Dans la parabole, c'est la conduite du maître de la vigne qui soulève un problème, vivement accentué par la protestation des ouvriers. Sur ce problème, la sentence finale ne fournit pas d'éclaircissement.

Saint Jean Chrysostome, dans son commentaire sur ce passage [13], avait déjà insisté sur la nécessité d'expliquer la parabole pour elle-même; la leçon qui s'en dégage ne doit pas être cherchée dans les deux sentences du v. 16. Pour arriver à saisir l'intention de Jésus dans le récit, il faut faire abstraction des conclusions adventices qui s'y sont ajoutées.

« *Je suis bon* ».

La conduite du maître de la vigne est singulière. On aurait bien tort de vouloir atténuer la surprise désagréable qu'elle provoque, et qui est certainement voulue par Jésus. « Il nous semble que l'équité est lésée, quand un maître humain ne paie pas ses ouvriers en proportion du travail fourni [14] ». « Si les choses se passaient ainsi dans la réalité, elles auraient quelque chose d'odieux. Une telle libéralité à l'égard des derniers, étalée sous le regard des autres qui sont au régime de la simple justice, équivaudrait à une provocation. Les gens du peuple n'y résisteraient pas. Ils s'écrieraient : *Ce n'est pas juste!* Au fond, les murmures des ouvriers reviennent à cela : ce n'est pas juste [15] ! »

Jésus se rend parfaitement compte de cette réaction spontanée. Non content de la susciter, il prend soin de l'expliciter en lui donnant tout son relief. Ce sont les propres sentiments de ses auditeurs qu'il met sur les lèvres des murmurateurs : « Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et tu les fais nos égaux, à nous qui avons supporté le poids du jour et de la chaleur ». Ce langage, dans lequel ceux qui écoutent Jésus se reconnaissent, traduit sans doute le problème concret auquel lui-même doit faire face dans l'accomplissement de son ministère.

13. *In Matth. homil. LXIV (LXV)*, 3 et 4 : *P.G.*, LVIII, col. 612 et 614.
14. A. Feuillet, *art. cit.*, p. 303.
15. D. Buzy, *op. cit.*, p. 217.

A cet égard, il n'est pas sans intérêt de rapprocher les protestations des ouvriers de la première heure de celles du fils aîné dans la parabole de l'enfant prodigue : « Voilà tant d'années que je te sers sans avoir jamais transgressé un seul de tes ordres, et tu ne m'as jamais donné un chevreau, à moi, pour festoyer avec mes amis ; et puis ton fils que voilà, revient-il après avoir dévoré ton bien avec des femmes, tu fais tuer pour lui le veau gras ! » (*Luc*, XV, 29-30). La générosité du père de l'enfant prodigue doit nécessairement paraître choquante au fils aîné, comme celle du maître de la vigne aux ouvriers qui ont peiné toute la journée. Comme les ouvriers de la première heure, le fils aîné est sans doute le porte-parole des auditeurs de Jésus ; et Jésus se range du côté du père de l'enfant prodigue comme il s'efforce de justifier le maître de la vigne. L'attitude de ces deux hommes reflète sa propre conduite ; en prenant leur défense, Jésus se défend lui-même contre ceux qui le critiquent. Ces mécontents, nous les connaissons ; Luc nous a excellemment renseignés sur l'occasion qui a provoqué la parabole de l'enfant prodigue : « Les publicains et les pécheurs s'approchaient tous de Jésus pour l'entendre. Et les Pharisiens et les scribes de murmurer : Cet homme fait bon accueil aux pécheurs et mange avec eux ! » (*Luc*, XV, 1-2).

Voilà donc le problème [16]. Les Pharisiens protestent contre la con-

16. On pourrait le rapprocher de celui qu'Ezéchiel rencontre en exposant le principe d'une rétribution qui tient compte uniquement des dispositions actuelles ; le prophète se heurte à l'objection : « La voie du Seigneur n'est pas juste ! » (*Ez.*, XVIII, 25, 29). On pensera également au problème que pose à saint Paul l'incrédulité des Juifs, dans *Rom.*, III, 1 ss, et surtout IX-XI. Ce problème n'est pas le même que celui auquel Jésus doit faire face, et pourtant, chez Paul également, c'est la justice de Dieu qui est en cause (*Rom.*, III, 5 : « Dieu est-il injuste ? » ; IX, 14 : « Que dirons-nous donc ? Qu'il y a de l'injustice en Dieu ? »). Paul cherche une solution en scrutant les mystères de la sagesse de Dieu (cfr XI, 33 ss), tandis que Jésus se contente de dire que Dieu est bon, ou de décrire son amour miséricordieux. C'est avec le petit livre de Jonas qu'on se rapproche le plus de la leçon de l'évangile, en même temps que du procédé employé par Jésus pour l'inculquer. Le mécontentement de Jonas, qui s'exprime au ch. IV, fait écho à des plaintes que l'auteur de l'ouvrage a entendues autour de lui. On constatait avec scandale l'indulgence de Dieu à l'égard des nations païennes : les prophètes avaient prédit leur anéantissement, et rien ne se produisait. Dieu envoie Jonas proclamer la destruction de Ninive, puis il pardonne à la ville pécheresse ! Jonas avait voulu éluder sa mission : « J'ai voulu m'enfuir à Tarsis, car je savais que tu es un Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et te repentant du mal » (IV, 2). On ne peut pas compter sur Dieu ! Il manque à sa parole, il manque à l'équité (à l'idée que les hommes s'en font), plutôt que de manquer de bonté et de miséricorde à l'égard des pécheurs. Les termes dans lesquels Jonas exprime son dépit fournissent en même temps la réponse à la difficulté ; il cite en effet la définition classique que Yahvé a donnée de lui-même (*Ex.*, XX, 5 s. ; XXXIII, 19 ; XXXIV, 6 s. ; *Num.*, XIV, 18 s. ; *Deut.*, V, 9 s. ; VII, 9 s. ; *Neh.*, IX, 17 ; *Ps.*, LXXXVI, 15 ; CIII, 8 ; *Jer.*, III, 12 ; XXXII, 18 ; *Joël*, II, 13). Dieu est ce qu'il est ; il ne peut pas ne pas être compatissant et miséricordieux. La justice ne vient qu'après, ou, pour employer la proportion indiquée dans les révélations de l'Exode, sa justice n'est à sa miséricorde que dans un rapport de quatre à mille. Tant pis pour les Pharisiens si Dieu n'est pas conforme à l'image qu'ils se font de lui !

descendance de Jésus à l'égard des pécheurs et des publicains. Jésus leur raconte une histoire dans laquelle ils retrouveront leurs raisons d'être mécontents. Ils pensent qu'on méconnaît leurs droits en promettant le salut à des indignes : en user de la sorte à l'égard de ces gens-là, n'est-ce pas en faire nos égaux? n'est-ce pas nous dénier le traitement privilégié auquel notre justice nous donne droit? Une telle indulgence place les pécheurs sur le même pied que les justes, et en même temps les justes sur le même pied que les pécheurs!

Jésus ne répond à ces griefs que d'une manière indirecte. De toute évidence, le maître de la vigne et le père compatissant représentent, non pas Jésus lui-même, mais Dieu. Jésus montre aux Pharisiens mécontents quelle est l'attitude de Dieu à l'égard des pécheurs. La conduite de Jésus sera justifiée du même coup, puisqu'elle ne fait qu'imiter celle de Dieu. On voit que le problème en cause est, non pas théorique, mais tout concret et immédiat. Jésus veut répondre à des critiques qui le visent et qui, à travers lui, atteignent Dieu.

C'est donc bien intentionnellement que le récit commence par mettre apparemment dans son tort le maître de la vigne. Il faut faire peser sur celui-ci les griefs qu'on a contre Jésus. Alors, par le truchement du maître de la vigne, c'est Dieu lui-même, en quelque sorte, qui prend la défense de Jésus.

Le problème soulevé est un problème de justice. Le maître avantage manifestement les ouvriers de la dernière heure en leur donnant pour une heure de travail le même salaire qu'à ceux qui ont travaillé douze heures; il est normal que, par comparaison, les premiers arrivés se considèrent désavantagés. C'est sur ce point que porte d'abord la réponse du maître : « Mon ami, je ne suis pas injuste envers toi, je ne te cause pas de tort. *N'avais-tu pas convenu avec moi d'un denier?* » Le maître a respecté son contrat; en stricte justice, il n'y a rien à lui reprocher. Rien à lui reprocher non plus, en stricte justice, à cause de sa libéralité envers les derniers venus : « S'il me plaît de donner à ce dernier autant qu'à toi, n'ai-je pas le droit de faire ce que je veux avec ce qui m'appartient? » Le maître estime donc être en règle avec la justice.

Reconnaissons que le maître de la vigne se défend habilement; c'est un dialecticien adroit. Son beau raisonnement ne semble cependant pas entièrement satisfaisant. Il a divisé le problème en deux parties, mais ne fait que tourner la difficulté au lieu de la résoudre. Le paiement des premiers arrivés et celui des derniers arrivés sont évidemment irréprochables si on les prend séparément; il n'y a de problème que par la simultanéité d'un traitement qui s'en tient à la stricte justice et d'un autre qui va au-delà. Séparer ces deux cas pour les traiter à part, c'est rouerie d'avocat.

Jésus lui-même n'est pas dupe des raisons qu'il avance pour donner matière à réflexion aux Pharisiens qui l'écoutent. Il réserve pour la

fin la réponse décisive, la seule qui soit réellement satisfaisante. Mais pour cela, il va falloir dépasser le point de vue de la justice stricte. N'ayons pas peur de reconnaître que, sur le terrain d'une conception purement juridique de la justice, Jésus se défend mal. Son argumentation vaut tout au plus *ad hominem,* pour les Pharisiens qui l'écoutent. Mais précisément, Jésus ne veut pas se laisser enfermer dans les catégories trop étroites d'une justice qui se contente de payer chacun en proportion de ses mérites. La conduite de Dieu ne se règle pas sur l'axiome païen et pharisaïque : *Unicuique suum.*

La vraie réponse, la seule décisive, se trouve dans les derniers mots : « Ou bien ton œil est-il mauvais, parce que moi, je suis bon? »

Arrêtons-nous d'abord un instant à l'expression « œil mauvais », qui peut faire difficulté. Les Hébreux ont remarqué que le regard reflète les dispositions de l'âme. Les dispositions, qui ont leur siège dans le cœur, se manifestent dans le regard. Pour désigner les dispositions, on parlera de l'œil qui les révèle, aussi bien que du cœur dont elles procèdent. Le sens de l'expression « ton œil est mauvais » ne diffère donc guère de celui qu'aurait l'expression, plus facile à comprendre pour nous : ton cœur est mauvais. Il faut ajouter cependant qu'« œil mauvais » se dit de préférence pour des dispositions envieuses et jalouses, celles qu'on doit précisément supposer chez les murmurateurs. L'expression ne se trouve pas dans la parabole de l'enfant prodigue, mais les paroles du fils aîné traduisent fort bien et de manière concrète les sentiments de celui dont « l'œil est mauvais ».

« Moi, je suis bon »; voilà la vraie réponse, celle qui est sans réplique, celle aussi par laquelle la conduite de Jésus à l'égard des pécheurs trouve sa pleine justification. C'est le maître de la vigne qui parle, mais pour les Juifs qui entendent Jésus, sans aucun doute possible, c'est à Dieu qu'il faut attribuer cette déclaration finale. Nous sommes loin des arguments juridiques de tout à l'heure. Nous sommes devant un fait : c'est ainsi qu'on agit quand on est bon : au sens où la parabole de l'enfant prodigue nous montre comment agit un père qui aime son enfant. Justifie-t-on l'amour ou la bonté par des arguments de droit?

En relisant la parabole, n'arrêtons donc pas notre attention sur le fait que les ouvriers de la première heure ont reçu exactement le salaire qui leur revenait. Ces ouvriers ne sont là que pour donner plus de relief à la libéralité dont les derniers sont l'objet; pour donner aussi au maître l'occasion de s'expliquer, et de rendre compte en même temps de l'attitude de Jésus à l'égard des pécheurs. Aux griefs des Pharisiens, Jésus répond : c'est ainsi que Dieu agit, parce qu'il est bon et parce qu'il aime. Peu importe alors que l'argumentation juridique ne soit pas entièrement satisfaisante : il faut précisément dépasser ce point de vue, lié à des manières de voir tout humaines

auxquelles Dieu ne peut se soumettre. Certes, la conduite de Dieu ne s'oppose pas à la justice, mais elle la transcende, car elle a pour norme une bonté libérale et bienfaisante. Dieu est Amour.

Jésus n'a pas raconté sa parabole pour enseigner des vérités abstraites. Il entend répondre à une difficulté très précise, née de la manière dont il accomplit sa mission. Les Pharisiens, choqués de sa condescendance à l'égard des pécheurs, en murmurent ou protestent ouvertement. Jésus met donc en scène des personnages qui représentent le point de vue de ces mécontents : ici les ouvriers de la première heure, en *Luc,* XV le fils aîné. L'explication sera donnée par le personnage principal de la parabole, qui représente non pas Jésus, mais Dieu lui-même. Non content de se justifier personnellement, Jésus dévoile ainsi, avec une profondeur et une limpidité incomparables, le mystère de la bonté, de la miséricorde, de l'amour de Dieu. Et son attitude à lui n'est que le reflet et l'expression de l'attitude divine à l'égard des pécheurs.

Profondément engagée dans une situation concrète, la parabole de Jésus a été ensuite répétée par des chrétiens qui se trouvaient dans des situations différentes. Le récit leur a paru répondre à une question qui les préoccupait particulièrement : non plus le problème que posait une sorte de préférence divine à l'égard des pécheurs, mais celui que faisait naître l'entrée des Gentils dans l'Eglise, alors que, dans son ensemble, Israël refusait le message du salut. Dans ce nouveau contexte, la parabole gardait toute son actualité; la leçon qui s'en dégage éclairait la vie réelle avec ses problèmes concrets. Cette nouvelle application n'épuise pourtant pas l'enseignement du récit, et les premiers chrétiens nous apprennent admirablement la nécessité de voir, à la lumière des enseignements du Maître, les problèmes de notre temps, ceux qui naissent de l'adaptation aux conditions de vie d'aujourd'hui, ou simplement ceux que pose à notre esprit chrétien l'entrée dans le temps de grâce du cycle pascal. Les situations changent, entraînant des problèmes nouveaux, mais les principes posés par Jésus doivent continuer à projeter sur elles leur lumière, qui est celle de Dieu.

Abbaye de Saint-André, Bruges. Jacques DUPONT, O.S.B.